

Audio Material Transcripts

Practice Paper 1

01. L'appropriation culturelle des coiffes amérindiennes

M1 – La semaine dernière, on a beaucoup parlé du carnaval de Toronto. En effet, parmi les costumes proposés pour le défilé qui aura lieu cet été se trouvaient plusieurs ensembles comprenant des coiffes traditionnelles amérindiennes. Ces coiffures, composées de grands éventails de plumes, sont typique des nations des plaines d'Amérique du Nord. Certaines personnes ont protesté contre leur utilisation, et l'ont qualifiée d'appropriation culturelle. Mme Laborde, qu'est-ce que l'appropriation culturelle ?

F1 – L'expression appropriation culturelle désigne au sens large le fait de prendre un aspect d'une culture particulière et de l'utiliser hors contexte, dans une autre culture. Lorsqu'on parle d'appropriation culturelle, on désigne principalement les cas où c'est fait de manière irrespectueuse. C'est un problème qui touche beaucoup de cultures minoritaires dans le monde.

Les coiffes amérindiennes sont des éléments sacrés de la culture de certains groupes amérindiens. Elles ont une symbolique importante et sont typiquement réservées aux hommes ayant fait preuve de bravoure exceptionnelle au combat. Ainsi, porter ces bonnets de guerre revêt une signification particulière et représente un honneur important. Malheureusement, ces coiffes sont extrêmement populaires de nos jours. Elles sont régulièrement portées par des jeunes de toutes cultures dans des festivals de musique. C'est un geste très offensif envers les traditions des communautés autochtones.

M1 – Comment peut-on éviter l'appropriation culturelle ?

F1 – Il est important de s'informer : ainsi on évite d'offenser sans le savoir. De plus, il y a beaucoup d'endroits où vous pouvez discuter avec des artisans amérindiens, ou vous procurer des produits comme des mocassins ou des bandeaux traditionnels, dont la symbolique n'est pas sacrée. Ainsi, vous encouragerez les communautés amérindiennes sans leur manquer de respect en utilisant leur culture comme un costume.

02. Le vote blanc

M1 – Moi c'est Auguste et j'ai 20 ans. Aux dernières élections, j'ai choisi le vote blanc. En Belgique, l'abstention n'est pas une option, car le vote est obligatoire pour tous les citoyens âgés de 18 ans et plus. Par contre, nous avons l'option de remettre un vote nul (en marquant le bulletin de vote d'une réponse qui n'est pas valide) ou un vote blanc (donc, de ne rien écrire). Pour moi, le vote blanc est une façon de montrer que je ne suis pas d'accord avec les candidats et les idées présentées. Je ne veux pas voter pour un candidat qui ne me représente pas, alors je préfère ne pas voter du tout. Je crois que si un nombre important d'électeurs votent blanc, on finira bien par repenser et réformer notre système politique.

M2 – Je m'appelle Bernard, j'ai 19 ans et je suis belge. Personnellement, je suis contre le vote blanc. En effet, ni les votes blancs ni les votes nuls ne sont considérés lorsque vient le moment d'attribuer les sièges aux partis politiques. Ainsi, un politicien qui reçoit moins de la moitié des votes totaux peut tout de même être majoritaire si trop de gens votent blanc. Je conçois que notre système politique est imparfait. Par contre, je ne crois pas que le vote blanc soit la solution pour faire bouger les choses. C'est trop passif. Il faudrait que les gens s'impliquent davantage dans les mouvements activistes et réclament un changement. Par exemple, le mois passé j'ai participé à une manifestation devant le parlement belge, afin d'attirer l'attention des dirigeants politiques.

03. Manifestation du 1^{er} mai

F1 – La fête du travail est une tradition française qui a débuté à la fin du 19^e siècle, lors d'une manifestation organisée pour obtenir des journées de travail de 8 heures. Chaque année, pour le 1^{er} mai, les travailleurs organisent des manifestations à travers la France, célébrant la solidarité ouvrière et les revendications sociales. Ainsi, les principaux syndicats français et associations de gauche y sont toujours représentés en grands nombres.

Cette année encore, la manifestation du 1^{er} mai a réuni plus de 200 000 participants, dont environ 60 000 à Paris. Une des particularités de la marche de cette année est qu'elle tombait pile entre les deux tours des élections présidentielles françaises. Ainsi, la grande majorité des participants ont saisi cette occasion de revendiquer leurs idées politiques. Par contre, les marcheurs étaient légèrement divisés. D'un côté, il y avait ceux qui protestaient contre Marine Le Pen et son parti d'extrême droite, encourageant les électeurs à tout faire pour l'empêcher de remporter l'élection. De l'autre côté se trouvaient les gens qui voulaient faire entendre leur désaccord face aux candidats à la présidence, et montrer que ni Macron, ni Le Pen ne les représentaient.

Cette division a eu pour effet de diminuer l'ampleur des manifestations. Elles n'ont donc pas eu la portée de celles du 1^{er} mai 2002, où des millions de Français sont descendus dans les rues pour protester contre la présence du Front National au second tour des élections.

04. Les mariages mixtes

M1 – Selon les statistiques de différents groupes, environ 14% des mariages célébrés en France sont des mariages mixtes. Cela signifie une union entre une personne de nationalité française et un étranger. Si on tient en compte les mariages mixtes célébrés à l'étranger, puis enregistrés en France, leur nombre passe de 14% à 27%.

L'année dernière, la majorité des Français et Françaises dans une union mixte étaient mariés à une personne provenant du Maghreb. En deuxième et troisième positions venaient respectivement les partenaires venant de l'Europe et de l'Afrique subsaharienne.

Cette hausse du taux de mariage entre personnes de pays différents s'explique entre autre par la plus grande accessibilité des programmes de style Erasmus, des séjours professionnels à l'étranger, et aussi des voyages touristiques.

Par contre, selon certains experts, les mariages mixtes seraient surreprésentés dans les rapports statistiques. En effet, les couples français se marient de moins en moins, choisissant l'union libre ou le pacs par exemple. Pour les couples mixtes, la situation est différente, car ceux-ci peuvent souvent opter de se marier pour des raisons légales, comme permettre au partenaire étranger de résider en France.